

Du haut du Puy Gaud

juillet 2022



À DÉCOUVRIR
DANS CE NUMÉRO

édito

Assises Nationales
des Petites Cités
de Caractère

p.3

p.4

BUDGET 2022

p.5

Un été en musiques
en chansons et en
moutons

p.14

Nouveaux talents
à Bénévent

p.18

Découvrir les plantes
avec Plantes et
Couleurs

p.20

2 expos majeures
à la Maison des
Patrimoines

p.21

Il y a 100 ans...

p.22

Pêle-Mêle

p.24

Ce bulletin d'informations
municipales est édité par
la commune de Bénévent.
Il est diffusé gratuitement
à l'ensemble des habitants
de la commune et
disponible en mairie et
à l'office de tourisme.



Expos, concerts,
récitals, chants, feu d'artifice...
Bénévent fait le plein
d'animations cet été !



MEMENTO

- Gauvain SERS le 16 juillet
- Les Musicales de l'Abbaye en août
- Moutonnades & Bénévent(t)dredi
c'est reparti mon kiki !
- Les expos de l'été à la Maison des
Patrimoines

BÉNÉVENT PRATIQUE

MAIRIE

- du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 8h30 à 12h
- 1, rue Sarrazine - 23210 - Bénévent L'Abbaye
- téléphone : 05 55 62 61 43
- courriel : mairie.benevent@gmail.com

- Salle polyvalente en location : contacter la mairie

EDUCATION

- Ecole primaire
3, place de l'Eglise
Contact : 05 55 62 60 84
- Garderie
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h
- Accueil de loisirs les mercredi et jours de vacances scolaires de 7h à 19h
Contact : 05 55 80 48 15 (Com'Com Bénévent Grand-Bourg)
Tarifs et conditions sur : www.benevent-legrandbourg.fr

- Collège Jean Monnet
1, place de la République
Contact : 05 55 62 61 60

BIBLIOTHEQUE

Espace Jean-Pierre Fanaud
ouverte le jeudi de 14h30 à 18h30 (fermée en août)

OFFICE DE TOURISME (accès WIFI en libre-service)

2, rue de la fontaine
Contact : 05 55 62 68 35

- du lundi au samedi de 9h à 18h
- dimanche de 9h à 12h

Renseignements sur :
accueil.benevent@destination-ouestcreuse.com

DECHETTERIE

- du mardi au vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

SANTE

- Cabinet médical / Dr. Mekhiche
- du lundi au samedi midi
Contact : 05 55 80 36 93 et 07 60 26 60 95
- Cabinet infirmier
- sur rendez-vous, inclus week-end et jours fériés
Contact : 06 78 04 70 60
- Cabinet dentaire / Dr. Moline
- du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h30 à 19h
Contact : 05 55 62 61 63
- Cabinet vétérinaire des Tanneries
- du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Contact : 05 55 80 00 26
- Pharmacie de l'Abbaye
- du lundi au vendredi de 9h à 19h30
- samedi de 9h à 12h
Contact : 05 55 62 60 31
- EHPAD Pélisson Fontanier
- 24h/24 et 7 jours / 7
- Contact : 05 55 62 60 35

CARBURANTS

- Station libre-service 24/24 à Carrefour Contact

COMMERCES & ARTISANAT

Nombreux commerces : alimentation, bar-restaurant, hôtel-restaurant, boulangeries, pâtisserie, quincaillerie, tabac-journaux, mécanique, électricité, plomberie...

Retrouvez la liste complète des services et animations de Bénévent l'Abbaye sur :
www.beneventlabbaye.org



Léa, animatrice et coordinatrice à la Maison des Patrimoines

Léa Marsaud a pris ses fonctions d'animatrice-coordinatrice des activités culturelles et artistiques à la Maison des Patrimoines le 1^{er} juin.

Elle a pour mission de créer une dynamique au sein de la pépinière d'artistes et d'artisans d'art, d'organiser des événements, mettre en place des expositions, assurer l'accueil du public...

Elle accompagnera les associations, Bibliothèque municipale, association Culturelle du Pays de Bénévent...dans leurs activités.

Léa est diplômée de l'université de Limoges, licenciée en sociologie puis titulaire d'un master 1 CCIC (Créations Contemporaines et Industries Culturelles).
Sa famille possède une résidence à Aulon.

Lettre d'informations éditée par la mairie de Bénévent l'Abbaye
1, rue Sarrazine • 23210 • BENEVENT L'ABBAYE
Directeur de la publication : Emmanuel Dignac
Rédaction : A. Mavigner / O. Richard / A. Legrand / E. Dignac
Y. Josset / E. Pluviaud / H. Bonnin
Conception, impression : graal communication • St Goussaud
Crédit photos : mairie de Bénévent, ACPB, Graal, Depositphotos
Imprimé à 600 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC
Reproduction même partielle interdite - juin 2022

Contact : mairie.benevent@gmail.com

Bulletin disponible à la mairie et l'Office de Tourisme et distribué gratuitement à l'ensemble des résidents de la commune.



La der des ders ?

Nos grands-parents avaient été les héros de la première, nos parents avaient gagné la seconde ; c'était celle-là la der des ders : l'arme atomique serait l'arme dissuasive !

Nous, enfants du baby-boom, serions la première génération à ne pas connaître la guerre, nés pendant celle d'Indochine, adolescents à peine pendant celle d'Algérie, témoins de la guerre froide qui laissait chacun sur ses positions, les « gros » ne gonflant leurs muscles que pour courtiser la lune.

La guerre n'était certes pas morte mais elle était ailleurs ; un ailleurs bien loin, loin de l'Europe qui naissait dans les divisions, qui ne s'empressait guère à penser une défense commune ; l'Otan suffisait à la sécurité de tous ! Et même se justifiait-elle quand le mur se fut écroulé ? Certains doutaient !

Prises ailleurs, les images de guerre nous parvenaient, horribles, de Yougoslavie où notre armée bombardait ; et nous l'acceptions car l'Otan y frappait aussi ; du Kosovo ensuite et l'Otan y frappait encore. Elles nous parvenaient, terrifiantes d'Irak, de Syrie, de Tchétchénie... Loin !

La guerre, la nôtre, serait autre, une guerre sans artillerie, sans avions, sans bombardements, sans destructions. Le 11 septembre avait bousculé et nos certitudes et nos vies, le terrorisme était né dans le choc des idées qui se propageaient trop vite, d'ici au bout du monde en quelques secondes. Les cybernautes avaient pris position, bien en place, sans uniformes, prêts pour la cyberguerre dont nous ne serions que des spectateurs déboussolés.

A l'Est, des bruits de bottes avaient bien dérangé nos consciences ; nous avions poliment, diplomatiquement réagi, disant que ce n'était pas convenable.

Et puis ils se sont rapprochés et nous assourdissent !

L'Ukraine nous envoie des images d'autres temps, des images d'aujourd'hui. On rase des ports et des aéroports, des hôpitaux, des maternités, des immeubles et des quartiers, des villes tout entières. On tue, on viole, on torture, on pille et on affame ! L'exode étend son long cortège de populations jetées sur les routes, femmes, enfants, vieillards pour qui tout s'est écroulé l'espace d'une minute, d'une heure, d'un jour, d'un instant. Ceux qui restent, valides encore, sont au combat pour défendre leur terre.

C'est la guerre ! La vraie, celle de nos livres d'histoire, que personne ne lit plus, peut-être, ou ne lira plus jamais.

Bénévent est encore terre d'accueil, aujourd'hui pour des familles ukrainiennes déconcentrées et j'en suis fier, fier des familles qui se sont investies avec tant de générosité.

C'est sur cette notre positive que je tenais à vous souhaiter un bel été.

André Mavigner



Au sommaire

Léa, animatrice	p.2
Editorial	p.3
Les Assises nationales PCC	p.4
Le budget 2022	p.5
Dépenses de fonctionnement	p.6
Recettes de fonctionnement	p.8
Investissements	p.10
Budgets annexes	p.12
Les Musicales de l'Abbaye	p.14
Concerts et Moutonnades	p.16
Nos talents s'exposent	p.18
Plantes et Couleurs	p.20
Les expos de l'été	p.21
Il y a 100 ans...	p. 22
Pêle-Mêle	p. 24



LES ASSISES NATIONALES À BÉNÉVENT

Bénévent est mise à l'honneur par l'association nationale Petites Cités de Caractère, laquelle tiendra ses assises nationales en Limousin et qui consacrera la journée du dimanche 3 juillet à notre cité !

L'assemblée générale se déroulera à Eymoutiers le lendemain, puis visite de Treignac le surlendemain. Creuse, Haute-Vienne, Corrèze donc, pour qu'on se souvienne de ce que fut notre région d'avant ! L'association régionale PCC de Nouvelle Aquitaine sera réunie le samedi 2 en assemblée générale aussi à Bourgneuf. De quoi espérer que de nombreux néo-aquitains ne repartiront pas à l'issue de celle-ci et qu'ils seront parmi nous pour la journée bénéventine.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir des délégations de communes labellisées venant d'autres régions de France et de mettre en valeur notre patrimoine : l'incontournable Scénovision, l'église bien sûr, la Maison des Patrimoines et ses savoir-faire, ses artistes et artisans d'art, les jardins suspendus et le travail remarquable de Marc Bricard, le parc paysager, sa bergerie et ses sculptures, la place de la République et la maison de bardeaux...

Nous n'avons souvent rien à envier à ceux qui viendront et il nous faut nous en persuader ! Les assises nationales donnent l'occasion de s'inspirer des autres et de les inspirer aussi !

Et nos spécialités culinaires seront bien sûr mises en valeur, avec l'aimable participation des jeunes agriculteurs de la Creuse qui, le midi, feront déguster leur Burger JA-frites au bœuf de la Creuse, les Broc'aux Locaux fournissant fromages et crème glacée pour une touche encore plus locale.

Surprise pour le dîner (organisation assurée par l'Entente Sportive Bénévent-Marsac football) avec l'apéritif bénévintin (à base de la bénévintine évidement), puis, grâce à nos amis saint-valériens, la dégustation des frivolités bénévintines. Fabrice Lamome sera de nouveau aux fourneaux pour le gigot d'agneau Baronet et son gratin creusois. Dessert local aussi avec le gâteau creusois des « Délices du palais » de Simon, accompagné par une crème anglaise (c'était évident, vu l'important nombre de britanniques devenus bénévintins !).

Et nous serons en forme pour les journées d'Eymoutiers et Treignac afin de **laisser à nos visiteurs la meilleure image de notre territoire et de notre cité.**



Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires... ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Ayant perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines et se sont retrouvées sans les moyens financiers suffisants pour entretenir leur héritage historique.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

UN BUDGET TOUJOURS TRÈS CONFORTABLE

Une section de fonctionnement équilibrée à 1 469 242 €, celle d'investissement à 2 408 322 €, ce budget 2019 paraît toujours aussi inattendu dans une commune de la taille de la nôtre, mais il ne fait finalement que confirmer les précédents.

Il est encore réalisé sans augmentation de la fiscalité (il est faux de dire que la suppression de la taxe d'habitation a été compensée par une augmentation des taxes foncières, à Bénévent du moins) mais, une fois n'est pas coutume, nous avons eu recours à l'emprunt ; nous l'avions prévu et annoncé depuis longtemps que nous conservions notre capacité d'emprunt pour financer les travaux de l'immeuble Joly (ils arrivent à une mauvaise période, l'instabilité actuelle conduisant à une forte évolution des prix de certains matériaux).

Si une commune ne se plaint pas de l'Etat c'est bien la nôtre, l'attribution de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) sur ce dossier précisément (globalement 708 078 €) confirme son engagement ; la labellisation « Petite Ville de Demain », la priorisation donnée par les élus de la Communauté de Communes Bénévent-Grand-Bourg dans le cadre du contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique de notre territoire (C2RTE) ont joué en notre faveur, mais il n'échappe à personne que c'est le fruit d'un gros travail d'équipe et d'une ténacité sans faille à faire aboutir des projets d'envergure que les financeurs, qu'ils regardent de Paris ou de Bordeaux, n'imaginent pas toujours possibles dans nos petites communes creusoises.

C'est la participation de la commune aux besoins du service départemental d'Incendie et de Secours (que préside Bertrand Labar) et chacun connaît l'importance, la disponibilité et le professionnalisme de ses pompiers.

La Section de Fonctionnement se caractérise par une grande rigueur, confirmée elle aussi, tant dans l'appel des recettes que dans la gestion des dépenses.

Ainsi, le résultat de l'année 2021 laisse apparaître un excédent global de 577 199,16 €, duquel il faut toutefois déduire les 414 000 € du prêt-relais contracté auprès du Crédit Agricole dans l'attente du versement d'une subvention équivalente de l'Europe, somme qui est maintenant remboursée.

Le disponible réel est donc de 163 199 €, qui atteste de la gestion à la fois ambitieuse, rigoureuse et prudente, de l'équipe municipale.

NB : les sommes présentées dans les graphiques sont arrondies pour des question de lisibilité.

CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS

310 000 €

Charges de personnel La dépense de 2021 était de 276 653 €.

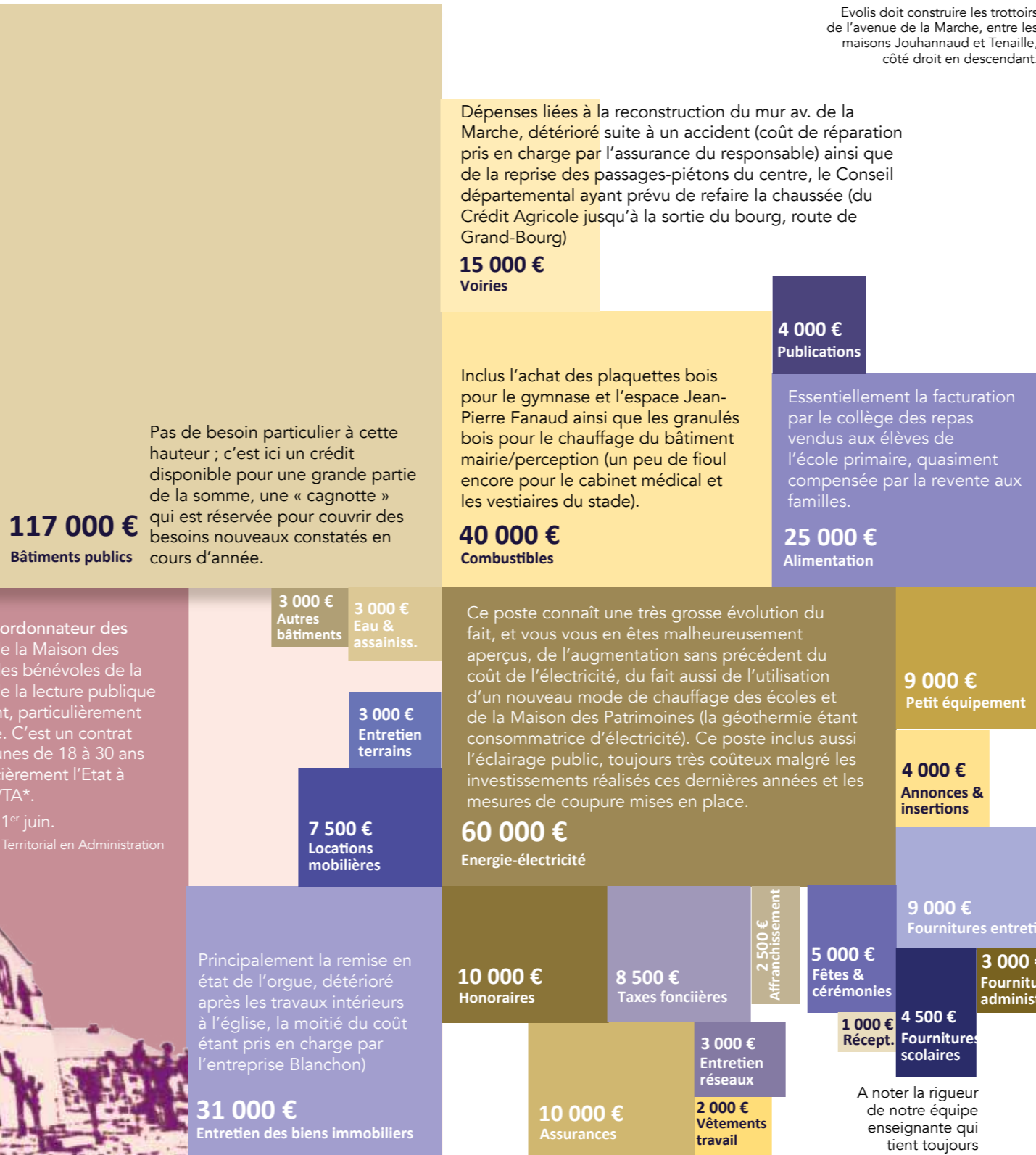
2022 amène certaines évolutions avec le départ en retraite de Philippe Duléry, que le conseil municipal a décidé de ne pas remplacer et d'externaliser plus d'activités. La situation de Daniel Mondot, perturbé par un accident de travail, nous préoccupe et nous contraint à faire appel à plus de personnel non titulaire (CDD de 6 mois).

Le conseil municipal a aussi décidé de recruter un animateur-coordonnateur des activités culturelles et artistiques afin de dynamiser l'activité de la Maison des Patrimoines (tous les ateliers sont occupés), d'accompagner les bénévoles de la Bibliothèque municipale dans leur engagement en faveur de la lecture publique et de soutenir l'Association Culturelle du Pays de Bénévent, particulièrement dans l'organisation du festival des Musicales de l'Abbaye. C'est un contrat à durée déterminée de 18 mois, qui s'adresse à des jeunes de 18 à 30 ans diplômés Bac + 2 au moins, et qu'accompagne financièrement l'Etat à hauteur de 15 000 €, dans le cadre du programme VTA*.

Léa Marsaud, fixée à Aulon, a pris ses fonctions le 1^{er} juin.

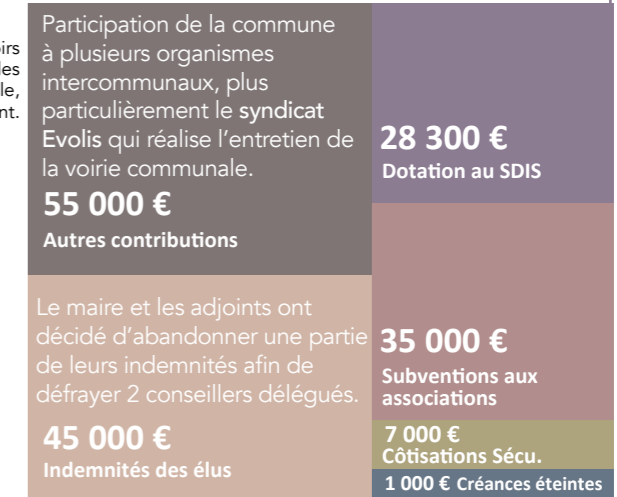
*Volontariat Territorial en Administration

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Evolis doit construire les trottoirs de l'avenue de la Marche, entre les maisons Jouhannaud et Tenaille, côté droit en descendant.

CHARGES DE GESTION COURANTE



Dettes envers la commune non recouvrables ; la situation est difficile pour certaines familles mais il faut noter l'effort qui est fait pour honorer les factures de cantine.

CHARGES FINANCIÈRES

4 000 €
Intérêts des emprunts

La commune a réalisé un emprunt pour les travaux de l'immeuble « JOLY », remboursable en trimestrialités ; les premiers remboursements sont donc appelés dès 2022.

La commune veut faire diminuer ce poste de dépense. Un 1^{er} véhicule électrique, de type Goupil a été acheté et sera livré prochainement.

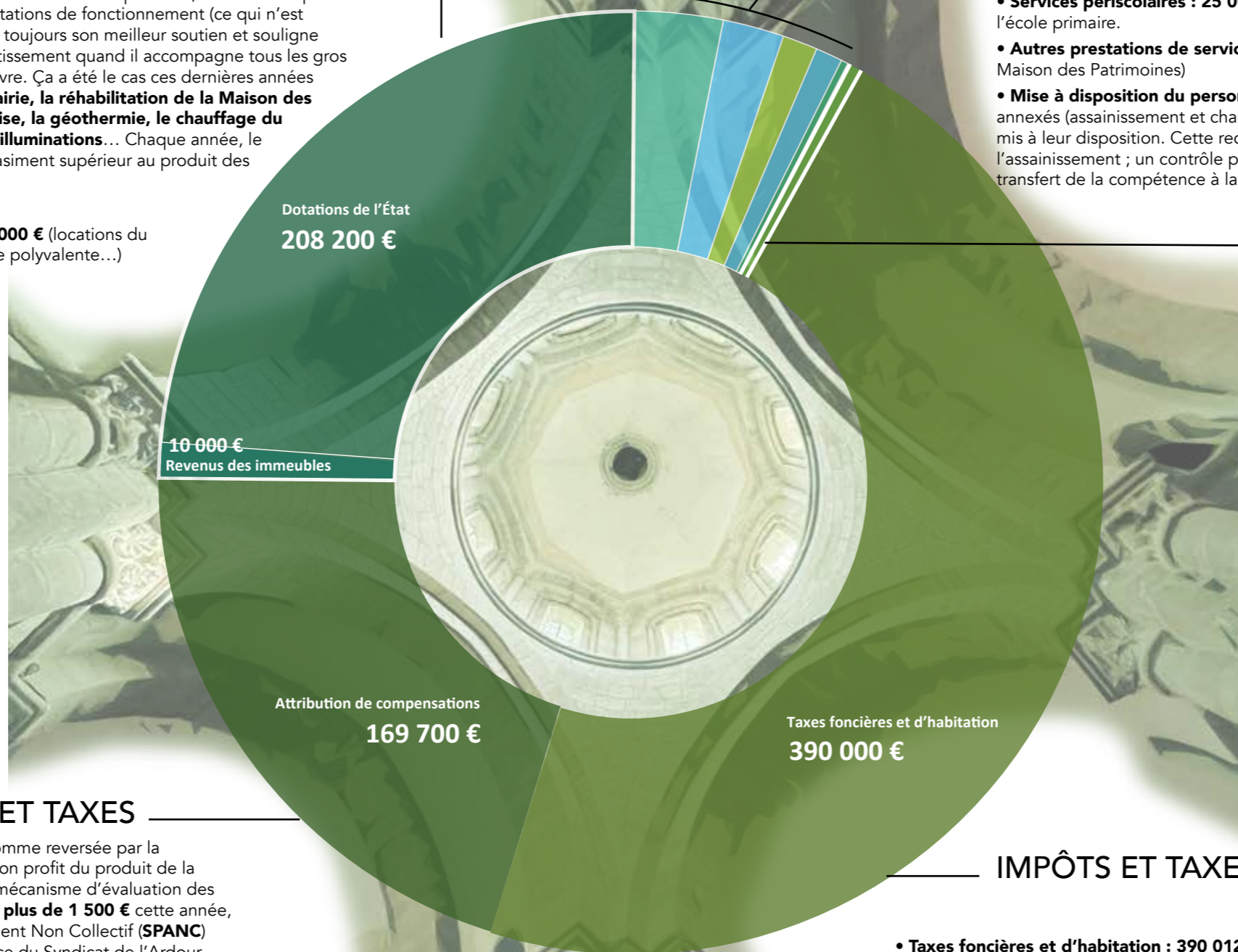
L'excédent de la section de fonctionnement permet ainsi de faire un virement de 558 247 € à la section d'investissement pour financer le programme de travaux prévus pour 2022 (n'oublions pas le remboursement des 414 000 € du prêt-relais).

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

• **Dotations de l'Etat : 208 166€.** Il y a une évolution positive de 4 426 € par rapport à 2021 sur l'ensemble des dotations de fonctionnement versées par l'Etat ; la commune sait reconnaître que l'Etat, dont on critique régulièrement les baisses des dotations de fonctionnement (ce qui n'est donc pas le cas cette année), est toujours son meilleur soutien et souligne régulièrement ses aides à l'investissement quand il accompagne tous les gros projets que nous mettons en œuvre. Ça a été le cas ces dernières années pour **la transformation de la mairie, la réhabilitation de la Maison des Patrimoines, les travaux à l'église, la géothermie, le chauffage du bâtiment mairie-trésorerie, les illuminations...** Chaque année, le montant des subventions est quasiment supérieur au produit des impôts locaux).

• **Revenus des immeubles : 10 000 €** (locations du logement du médecin, de la salle polyvalente...)

LES PRINCIPALES RECETTES



IMPÔTS ET TAXES

• **Attribution de compensations : 169 700 €**, somme reversée par la communauté de communes, suite au transfert à son profit du produit de la fiscalité sur les entreprises et de l'application du mécanisme d'évaluation des charges transférées. **Nous sommes pénalisés de plus de 1 500 €** cette année, après la prise en charge du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par la Communauté de Communes en lieu et place du Syndicat de l'Ardour, qui lui a **transféré un déficit supérieur à 100 000 €**, lequel est répercuté sur les communes en fonction du nombre d'immeubles considérés (non reliés à un réseau d'assainissement collectif). C'est d'autant plus regrettable que la commune de Bénévent s'était toujours opposée à l'exercice de cette compétence par le Syndicat de l'Ardour et qu'elle avait « prêté » l'avenir (l'équilibre du budget avait été imaginé avec un contrôle des installations des particuliers tous les 4 ans, la loi a été modifiée et propose un contrôle dans un délai maximum de 10 ans ; on comprend bien que les élus ne sont pas enclins à taxer des habitants dont les installations sont parfaitement aux normes, puis de revenir 4 ans plus tard réaliser le même diagnostic et présenter les mêmes conclusions, tout en établissant une nouvelle facture !).

PRODUITS ET SERVICES

- **Services à caractère sportif : 2 000 €** (location du gymnase au collège).
- **Redevance d'occupation du domaine public : 2 000 €**, somme acquittée essentiellement par Orange pour son réseau en domaine public communal
- **Services périscolaires : 25 000 €**, recette provenant de la vente des repas aux élèves de l'école primaire.
- **Autres prestations de service : 2 000 €** (charges liées à l'utilisation des ateliers de la Maison des Patrimoines)
- **Mise à disposition du personnel communal : 17 500 €**, sollicités auprès des budgets annexés (assainissement et chaufferie bois) pour le temps passé par les agents communaux mis à leur disposition. Cette recette est sans doute sous-évaluée, particulièrement pour l'assainissement ; un contrôle plus régulier sera effectué afin d'être au plus juste avant le transfert de la compétence à la Communauté de Communes le 1^{er} janvier 2026.

ATTENUATION DE CHARGES

- **Remboursement sur rémunération du personnel : 7 700 €** (concerne les agents en arrêt de travail, cette somme étant sous-évaluée dans l'espoir de la reprise totale d'un agent, qui n'a malheureusement pas été confirmée).

IMPÔTS ET TAXES

• **Taxes foncières et d'habitation : 390 012 €** (377 238 € en 2021), l'augmentation provenant de l'évolution des bases décidée par l'Etat, **le conseil municipal ayant tenu son engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.**

La section est ainsi équilibrée à la somme de 1 469 242 € et permet de dégager un crédit de **558 247 €** qui est transféré à la section d'investissement pour financer nos programmes de travaux, après le remboursement dont il a été question précédemment, tout en réservant la « cagnotte » dont il a été fait état et qui approche les 100 000 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 2 402 322 € qui correspond au financement des travaux envisagés par le conseil municipal. A noter **une récupération de TVA** sur les travaux 2021 de **80 000 €** et le produit de la **vente de l'immeuble Vival pour 30 000 €** (ainsi que le transfert des terrains « Gaillard » au budget annexe lotissement).

Vous trouverez sur ces pages les programmes de travaux qui ont été arrêtés :

ENTREES DE BOURG : 5 000 €

Report du budget 2021 : nous avons été contraints de faire abattre les vieux arbres du carrefour de Sauzet. Nous allons faire procéder au dessouchage et à leur remplacement par la **plantation de 3 chênes rouges**.

SIGNALÉTIQUE : 3 641 €

Report de 2021 pour la réfection de bandes blanches, stops et autres).

ACQUISITION de MATERIEL : 50 000 € (dont un report de 2 500 €)

Plusieurs achats sont envisagés :

- **véhicule électrique** de type « Goupil » (c'est un ultra-compact de largeur réduite, qui peut circuler dans les allées du cimetière, muni d'une benne basculante),
- **matériel informatique** : remplacement de l'ensemble du parc de la mairie et d'ordinateurs portables pour l'école et l'animateur-coordonnateur de la Maison des Patrimoines,
- **taille-haies** (en remplacement des 2 outils qui ont été dérobés l'année dernière),
- **guirlandes de Noël**, en remplacement de quelques-unes non adaptées à l'ensemble et fortes consommatrices d'énergie,
- **abris de touche du stade**, qui avaient été fabriqués en interne par le club (l'occasion de saluer la mémoire de **Claude Coût**) mais qui sont arrivés au terme de leur durée de vie.

CHEMINS RURAUX : 54 859 €

Le conseil poursuit son programme de **renforcement des chemins ruraux**. En 2021, il avait libéré un crédit de 53 000 €, consommé à hauteur de 45 141 € (travaux effectués et payés en 2022). Il reste un disponible de 7 859 € qui est abondé d'un crédit nouveau de 47 000 €. Cette année, **3 chemins sont concernés** : celui allant de la route des Bains au carrefour du chemin d'accès au village des Combes, le chemin de Maison Rouge à la route de Mourioux et celui allant de Sauzet aux Bourales (pour sa partie détériorée). Ces chantiers, après mise en concurrence, ont été confiés à l'**entreprise Bruno Tixier d'Aulon**.

AMENAGEMENT DES PLACES de l'ÉGLISE et DE VILLERS : 25 000 €

Après les nombreux travaux réalisés sur cette partie du bourg (église, Maison des Patrimoines, géothermie, illuminations), le conseil municipal a programmé des travaux de réfection des places, qui devraient être réalisés en 2023. Il s'est adjoint les compétences du **cabinet d'architectes-paysagistes Regards Croisés de Limoges** et prévoit seulement des dépenses de maîtrise d'œuvre cette année. Ce dossier devrait être prioritaire dans nos demandes de financements 2023.

AIRE d'ACCUEIL de CAMPING-CARS : 2 542 € (report)

Cet équipement ayant connu **un très grand succès en 2021**, il a été décidé de procéder au bitumage de la rampe d'accès et des entrées de la parcelle en surplomb pour pouvoir accueillir plus de visiteurs, sans toutefois y réaliser d'aménagement.

CABINET MEDICAL : 15 000 €

La chaudière du cabinet médical de la rue de la Liberté donne des signes de fatigue. Le conseil, dans sa politique d'abandon des énergies fossiles, opte pour son remplacement par une pompe à chaleur (seuls désormais les vestiaires du stade seront chauffés au fioul).

IMMEUBLE « JOLY » : 1 130 000 €

Nous arrivons enfin à la concrétisation de ce projet, particulièrement important dans notre démarche de **revitalisation du centre-bourg**.

Cinq années de préparation, de réflexion, de recherche de subventions, de travail. Dans un 1^{er} temps, l'immeuble avait été acquis pour le compte de la commune par l'**Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**, qui nous l'a rétrocédé au prix de 8 773,59 € (montant des charges supportées par l'EPF au cours de cette période ; en clair, l'EPF nous a fait cadeau du prix d'achat, qui était de 15 000 €). Nous avons par la suite retenu un maître d'œuvre, **le cabinet DAA de Limoges** qui a établi le projet de 2 espaces commerciaux en rez-de-chaussée et de 3 logements de type 3 dans les étages. Le coût total du programme s'élève donc à 1 130 000 €.

Bien entendu, la commune attend de grosses subventions pour mener à bien ce programme :

L'**État** à hauteur de **470 300 €** au titre de la **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), encore **237 778 €** au titre de la **DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),

la **Région Nouvelle-Aquitaine** pour **14 972 €** pour son programme énergétique,

le **Conseil départemental** pour **26 970 €** au titre d'un programme d'aide aux communes.



IMMEUBLE PIGEROL : 55 000 € (dont 35 000 € en report du budget 2021)

Il s'agit de l'ancienne pharmacie que la commune a acquise auprès des **descendants de Paul Pellissier**, le héros de notre Scénovision, pour le prix de 30 000 €, acte reçu par **Me Drojat**, notaire à Felletin (qui avait pris la succession de Me Pigerol). Une partie de l'immeuble va être **revendue à Virginie Chataignoux** pour installer son activité de fleuriste. Toutefois, il est nécessaire de faire effectuer des travaux d'urgence sur la toiture et d'établir une partition de l'immeuble accompagnée d'un acte de copropriété.

ÉCOLES : 17 000 €

Pour repeindre l'une des 3 salles de classe, le couloir et la cage d'escalier (les 2 autres salles seront repeintes en 2023). **L'école est une de nos priorités, notre soutien ne se dément pas.**

MAISON DE SANTÉ ET DE SOINS : 45 000 € (dont 25 000 € de report 2021)

La commune a fait l'acquisition de l'**ancien cabinet vétérinaire de la Place de la République**, au prix de **20 000 €**, **Me François, notaire à Bourgneuf**, étant chargé de rédiger l'acte. Le conseil municipal envisage d'y **installer une maison de santé et de soins**, susceptible de regrouper et d'offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil aux professionnels déjà présents (médecin, cabinet infirmier), d'accueillir aussi d'autres activités pour enrichir l'offre sur le territoire, sans ambitionner de concurrencer les équipements voisins de Marsac, Grand-Bourg et Fursac (nous formulons le souhait qu'ils soient occupés très rapidement par de nouveaux professionnels de santé. Peu importe que les médecins soient ici ou à 10 kms, l'essentiel est que chaque habitant du territoire puisse avoir accès à un médecin traitant près de son domicile). Pour ce qui concerne notre projet, un maître d'œuvre sera sélectionné cette année afin d'en faire **une de nos priorités dans nos prochaines demandes de financement**. Il est inscrit le nécessaire pour acquitter une première facture d'honoraires.

L'année budgétaire se clôture sur un **excédent de fonctionnement de 42 346 €**, et la section retrouve son rythme de croisière après avoir été « déstabilisée » en 2021 par la renégociation des prêts la concernant et l'intégration sur l'exercice des pénalités de renégociation.

Nous avons été bien inspirés de réaliser cette opération et d'avoir pu obtenir un taux de 0,40% ! Quel serait-il aujourd'hui ?

La section d'investissement présente un excédent de 66 075 €, qui va nous être nécessaire car **les mauvaises nouvelles persistent** : le curage de la lagune route de Marsac n'a pu être réalisé pour cause de Covid et l'Etat, qui avait conséquemment suspendu l'autorisation d'épandage des boues sur les terres agricoles, a maintenu cette interdiction. **Il faut s'attendre à un surcoût de l'ordre de 40 à 50 000 € pour un traitement dans un site spécialisé**, probablement en Corrèze (on ne trouve pas ce type de prestation en Creuse).

Et, contrairement à d'autres agences de l'eau, la nôtre, Loire-Bretagne, n'apporte aucune aide ! Ce fonctionnement territorialisé entraîne **un traitement inégalitaire des français** selon leur lieu de résidence et c'est totalement anormal, d'autant plus que, en la matière, nous sommes souvent les perdants.

Et la station de traitement de Luçhaire, en fonctionnement depuis 1974, donne des signes de fatigue inquiétants. Nos financeurs habituels, Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Conseil Départemental, ont exigé en préalable de travaux, la mise en place d'un schéma directeur, **un diagnostic complet de la totalité de notre réseau** (financé à 50% par l'Agence et 25% par le département. Au terme de la procédure d'appel d'offres, c'est le cabinet Impact Conseil de Châtelus-le-Marcheix qui a été retenu mais celui-ci a pris beaucoup de retard.

Le transfert de la compétence à la Communauté de Communes, au plus tard le 1^{er} janvier 2026, nous inquiète, tant en matière de gestion qu'en terme de coût !

Nos réseaux et nos stations sont très bien entretenus, nos agents sont très présents et, même si la solution que nous déciderons pour Luçhaire sera forcément coûteuse, **notre service fonctionne aujourd'hui très correctement à un prix raisonnable.**

Le conseil municipal, qui avait augmenté la taxe en 2021 (70 € pour sa part fixe et 1 € au m³ d'eau consommée pour la part variable) a décidé de la maintenir à cette hauteur. Nous sommes encore très inférieurs à certaines communes avoisinantes, sans non plus être les moins chers !

**FONCTIONNEMENT :
137 102 €**

**INVESTISSEMENT :
204 877 €**

ASSAINISSEMENT

Déjà 8 années de fonctionnement pour notre chaufferie au bois Ehpad-Gymnase-Espace Jean-Pierre Fanaud, et bien entendu les premières réparations coûteuses.

Le budget de fonctionnement 2020 fait apparaître un déficit de 18 133 €, causé seulement par la renégociation du prêt et l'affectation des pénalités de renégociation à cette section en 2021 (le nouvel emprunt avait été consenti au taux de 0,48, ce qui atteste de la pertinence du choix du conseil municipal de renégocier l'an dernier, nous n'aurions pas aujourd'hui les mêmes propositions).

Il n'a pas été possible de combler ce déficit sur le seul exercice 2021, précisément à cause des dépenses d'entretien plus importantes que prévues. Pas de panique toutefois, l'excédent d'investissement est de 136 912 € !

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 137 102 €

- Charges à caractère général : 71 475 €
 - Eau, énergie : 2 000 €
 - Entretien des réseaux : 66 825 € (c'est sur cette ligne qu'est inscrite la « poire pour la soif », qui doit permettre de faire face à tout mauvais événement en cours d'année)
 - Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 1 500 € (analyses et diverses interventions ou d'autofinancer une partie des travaux à venir).
- Charges de personnel : 10 000 € (versement à la commune pour la mise à disposition des agents communaux).
- Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux : 5 200 € (collectés sur votre facture et reversés à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).
- Charges de gestion courante :
 - Créances admises en non-valeur : 3 000 € (il faut régulièrement constater des dettes irrécouvrables, familles en difficulté, situations de surendettement, déménagements...).
- Charges financières :
 - Intérêts des emprunts : 1 125 €
- Dotation aux amortissements : 45 320 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 71 000 €

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées du produit des taxes prélevées auprès des abonnés (65 000 € + 6 000 € Agence de l'Eau)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Immobilisations incorporelles : 157 500 € (100 000 € pour le curage de la lagune, 57 500 € pour le diagnostic et le schéma directeur).
- Emprunts : 27 622 € (remboursement du capital)
- Opérations de transfert entre sections : 19 755 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 45 320 €
- Subventions :
 - Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 23 931 €
 - Conseil Départemental : 11 965 €

CHAUFFERIE-BOIS

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Energie-électricité : 3 200 €
- Fournitures de petit équipement : 5 000 € (entretien chaudières)
- Maintenance : 5 000 € (dont contrat d'entretien entreprise Parbaud)
- Frais de personnel : 7 500 € (versement au budget communal pour la mise à disposition des agents)
- Intérêts des emprunts : 1 789 €
- Dotations aux amortissements : 28 182 €
- Reprise du déficit de fonctionnement : 18 133 €

Les recettes sont constituées par le produit de la vente de l'énergie à l'Ehpad et à la commune (gymnase et salle polyvalente) pour un prévisionnel de 99 187 €.

Rien à signaler sur la section d'investissement dont les recettes sont constituées par le report de l'excédent 2020 (136 912 €) et le produit des dotations aux amortissements (28 182 €).

L'annuité d'emprunt en capital s'élève à 31 194 €.

ACPB

L'Association Culturelle du Pays de Bénévent (ACPB), propose chaque année des concerts à Bénévent dans le cadre du festival Les Musicales de l'Abbaye.

Renseignements / réservations :
Office de tourisme de Bénévent l'Abbaye
05 55 62 68 35

Contact :
acpbenevent@gmail.com

Musicales de l'Abbaye 2022

Le festival les Musicales de l'Abbaye a su séduire et attirer un public de plus en plus nombreux au fil des années, en proposant une large palette musicale et des concerts de différents styles.

Nous sommes heureux de vous présenter pour cette 5^e édition une programmation de qualité, riche en événements.

Nous retrouverons avec grand plaisir Dorian Gheorghilas et sa flûte de pan, la belle voix de Tricia Evy accompagnée de David Fackeur, l'orgue Hammond de Charles Balayer, un récital de piano avec Jean-Claude Henriot et nous pourrons découvrir l'Orchestre Portugais Antonio Fragosa et le Choeur Madrigal dans le cadre de la saison croisée France-Portugal.

En vous souhaitant un très bon festival 2022 !

Yves Josset, Président de l'ACPB



Ensemble Madrigal – Orchestre Antonio Fragoso

jeudi 4 août à 21h

Soliste : Eliseu Silva, violon - Direction: E. Silva, Jean-Christophe Gauthier

Dans le cadre de la Saison Croisée France-Portugal initiée par l'Institut Français, l'Orchestre Antonio Fragoso, jeune ensemble instrumental de Porto, l'Ensemble Madrigal et les Ateliers de la Tempête, ensembles vocaux de Limoges et Brive, proposeront un choix de musiques représentatives des répertoires des deux pays pour chœur et orchestre à cordes : oeuvres de Fragoso, Ribas, Messiaen, Fauré. Une pièce du letton Peteris Vasks ainsi que deux compositions originales, hommages croisés de musiciens des deux pays, ponctuent le concert. Un concert à ne pas manquer avec plus de 70 artistes sur scène !



Flûte de Pan et Orgue

dimanche 7 août à 17 h

Dorian Gheorghilas, flûte de pan et Thomas Strauss, orgue

Né en Moldavie, Dorian Gheorghilas grandit dans une famille d'artistes et commence la flûte de Pan à 6 ans. Il est le premier flûtiste de pan Moldave à être invité comme soliste par l'Orchestre National. Il obtient son diplôme d'interprète à l'Université des Arts Grigore Muzicescu. Dorian Gheorghilas est lauréat de plusieurs concours nationaux et internationaux. Participation à de nombreux concerts en France, Allemagne, Suisse, Roumanie... Il sera accompagné à l'orgue par Thomas Strauss, diplômé du Conservatoire de Fribourg et titulaire de l'orgue Steifel d'Oppenau en Allemagne.



Concert Orgue Jazz et Classique - « Bach, swinging' Bach... »

mardi 9 août à 21 h

Charles Balayer, orgue et orgue Hammond

Un concert qui propose d'associer les œuvres de J.S. Bach à l'Improvisation Jazz de Charles Balayer et de son orgue Hammond en utilisant le principe du thème et variations. Il est l'un des rares organistes pratiquant autant la musique classique que le jazz et c'est à son initiative qu'une classe d'orgue Hammond a été créée, permettant aux organistes de découvrir et pratiquer les différentes musiques de jazz. Charles Balayer est régulièrement invité à se produire lors de master-classes ou dans de nombreux festivals tels que Toulouse les Orgues, Souillac Jazz, Le Paris des Orgues...

Récital de Piano

vendredi 12 août à 21 h

Jean-Claude Henriot : Beethoven – Brahms - Debussy

Formé au CNSM, Jean-Claude Henriot a bénéficié des influences éclairées d'Y. Lefebvre, G. Mounier, et Y. Loriod. Il fonde avec ses amis musiciens, Michel Arrignon, Alain Moglia et René Benedetti le Quatuor Olivier Messiaen, ensemble avec lequel ils présenteront le Quatuor pour la fin du temps dans le monde entier et enregistreront, sous la direction du maître ce chef d'œuvre du XXème siècle. Après deux enregistrements consacrés à Beethoven et récompensés par la critique il publie un nouveau Cd d'œuvres de Schumann. Il est régulièrement invité par la troupe colombienne El Colegio del Cuerpo avec laquelle il se produit en Amérique du Sud et en Europe.



Concert Jazz Vocal

samedi 13 août à 21 h

Tricia Evy chant et David Fackeur, piano

Nouvelle étoile du jazz vocal, Tricia Evy a grandi sur l'île de la Guadeloupe. A son arrivée en France, elle se passionne pour le jazz, à l'écoute d'artistes tels qu'Ella Fitzgerald ou Billie Holiday... Elle forme un duo avec le pianiste David Fackeur, nommé aux Victoires du Jazz 2008. Tricia Evy chante un répertoire original, mêlant compositions personnelles, standards de jazz et morceaux issus du patrimoine antillais. Le public a pu la découvrir sur de très nombreuses scènes : Jazz in Marciac, Montreux Jazz Festival, Jazz à Vienne... Nous avons eu la joie de les accueillir pour leur très beau concert en 2018.





Gauvain SERS
en concert

16 juillet à 20h30
Place de la République

Billetterie et renseignements :

- en ligne sur les sites de : la Fnac, Seeticket, Digitick
- sur place dans les Offices de tourisme de : Bénévent, Dun, La Souterraine, Guéret, Bourgneuf

Comme le chantait ce grand poète qu'était Eric Charden : « L'été s'ra chaud, l'été s'ra chaud... à Bénévent ! »

L'événement cette année sera évidemment le grand concert de Gauvain Sers, le 16 juillet à 20h30, Place de la République, où des centaines, voire des milliers de spectateurs seront présents, comme lors du précédent concert en août 2019, avec les corréziens de « 3 Cafés Gourmands ».

Au-delà de la qualité de l'artiste invité et de son indéniable aura de chanteur représentant voire incarnant notre département, ce qui est intéressant, c'est l'organisation porteuse de projet : une «dream-team» d'associations locales ; citons-les car elles le méritent bien :

- L'Entente Sportive Bénévent Marsac,
- l'Amicale Laïque Bénévent Basket,
- les Enfants de Marsac,
- le Comité d'Animation des Moutonnades,
- l'Association Culturelle du Pays de Bénévent,
- l'Association des Commerçants.

Toutes sont bailleurs de fonds, de bras et de cerveaux et toutes tirent dans le même sens pour porter cet événement tout public, festif et rassembleur.

Alors certes, elles bénéficient du soutien de la Mairie (matériel et personnels mis à disposition), du Conseil Départemental (subvention conséquente) et du soutien financier d'entreprises privées que les organisateurs sont allés chercher.

Signalons au passage que la Municipalité a voté 30 000 € de subventions aux associations en 2022, chiffre qu'elle assume et dont on peut être fier, au regard de l'énergie et de la synergie que ces structures mettent en œuvre pour «faire vivre le pays» et contribuer à valoriser notre image bien au-delà des limites de notre commune.

Mais ce ne sera pas là le seul événement de cet exceptionnel été : entre les Musicales, le concert, les Bénévent(t)dredi et nos traditionnelles Moutonnades, Bénévent est résolument placée sous le signe de la fête !



BENÉVENT(T)DREDI C'est reparti pour un tour !

Suite au succès de l'édition 2021, les concerts nocturnes des Bénévent(t)dredi sont de retour, placés cette année sous la houlette du BarDo... nos associations ayant déjà fort à faire !

Au programme :

- Le vendredi 1^{er} juillet, les groupes rock «Chrome» et «To'Night» se succéderont sur la scène, rue du Marché.
- le vendredi 29 juillet, le groupe festif de Frontignan, «Les Fussoirs», 3 lascars qui vous feront rire et danser avec leur énergie endiablée, et toujours rue du Marché.



UN ÉTÉ À POILS... LAINEUX

NAISSANCE D'UN FESTIVAL CULTE

En 2003, l'acharnement de trois illuminés bénévontins allaient accoucher d'un projet novateur repensant totalement la façon de faire la fête : les 1^{ères} Moutonnades étaient lancées...

L'objectif était de réunir la grande histoire de Bénévent à travers Saint-Barthelemy, le Saint-Patron de la ville, et la petite histoire des bouchers spécialisés dans le mouton, afin de créer un événement à la fois singulier et bien sûr festif.

Alors que certains parlaient d'une belle « couillonade », le résultat fut plus que surprenant et les bénévontins ébahis en redemandaient encore ! Les premières années ont remis au goût du jour le sens de la fête à Bénévent et le concept des Moutonnades s'est largement installé dans l'offre festive et estivale du département.

Cette fête a constitué un accélérateur du lien social. Pour exemple, il n'est pas rare que des personnes ne se retrouvent qu'une fois par an à l'occasion des Moutonnades !

Cette fête traditionnelle et historique s'inscrit également dans l'appartenance à un territoire et dégage inévitablement un sentiment de reconnaissance et d'identification.

Les trois illuminés des débuts se sont retrouvés deux, puis un... mais une nouvelle équipe épaulée par tout un groupe de bénévoles bénévontins continue coûte que coûte à faire bouger «son pays» !

Les Moutonnades font partie du décor



Ici, LES MOUTONNADES, c'est un nom qui évoque la fête ; on y vient surtout pour le plaisir, sans regarder vraiment l'offre... cette offre parfois difficile à diversifier au bout de tant d'années.

Pourtant, chaque année, le rendez vous est là et, même si la situation sanitaire des ces deux dernières années a «plombé» un peu l'ambiance, on assiste à un renouvellement constant de la fréquentation touristique qui ne peut que nous conforter dans nos choix.

Car c'est une prouesse que de pouvoir mettre en œuvre une organisation aussi complexe qui demande de l'exigence et une forte implication de notre toute nouvelle équipe de bénévoles surmotivés.

Je profite des ces pages pour le redire : «les gars, on est parti de loin mais on est là. Chapeau !»

Je n'oublie pas pour autant tous ces bénévoles qui nous ont aidés et soutenus durant des années. Bien entourés par Thierry, Olivier ou Jean-Michel — car dans une association il faut quelques décideurs — ce sont bien elles et eux qui ont permis de mettre en musique cet événement.

Aussi, à toutes celles et ceux qui, année après année, ont apporté leur pierre à l'édifice, je tenais à leur dire UN GRAND MERCI. Sans vous, rien n'aurait pu être possible.

Croyez moi, nous sommes toujours soucieux de vous apporter le meilleur afin de vous faire vivre des moments joyeux et conviviaux.

Alors gageons encore une fois que cette 20^è édition soit une franche réussite pour continuer à porter haut le nom de notre petite cité de caractère.

Vive les Moutonnades et vive Bénévent !

Eric PLUVIAUD

Les 20^è Moutonnades les 19, 20 et 21 août 2022



Au programme de cette édition, retrouvez des concerts musicaux, des fanfares de rues, une brocante, un marché original, des dégustations ainsi que des repas (sur réservation).

Le samedi soir, vous pourrez «allumer le feu» avec JOHNNY ROCK, 1^{er} sosie de France de JOHNNY HALLYDAY qui sera accompagné par de nombreux autres groupes attractifs.

Elle se clôturera par le traditionnel feu d'artifice qui, cette année, bénéficiera d'un petit plus... ALORS, VENEZ NOMBREUX !



UNE STRATÉGIE GAGNANTE

La création de la Maison des Patrimoines était un pari risqué, celui d'amener notre petite cité de caractère vers un pôle majeur de l'expression artistique en Creuse. Le pari semble en passe d'être gagné ! Ces derniers mois, de nombreux artisans d'art et artistes s'installent progressivement à Bénévent, l'occasion ici de vous les faire découvrir.

Chloé PINCE

Paysages en expression simple

Titulaire d'un diplôme des Beaux-Arts de Bruxelles, **Chloé Pince** revient s'installer dans sa Creuse natale en tant qu'autrice et illustratrice. Elle puise son inspiration dans les paysages ruraux, qu'elle transforme en couleurs vives, afin d'en dégager les masses et la grandeur. Deux de ses livres seront publiés cette année aux éditions Cotcotcot : *Larmes de Rosée*, fin mai, et *Tant qu'on l'aura sous les pieds*, en automne. Elle propose également des cours particuliers de dessin/peinture dans son atelier.



Inès GIL-MARTINEZ

Matière belle et utile

D'origine creusoise et espagnole, **Inès GIL-MARTINEZ** a d'abord effectué un parcours dans le domaine des arts visuels avec photographie, vidéo et lumière avant de découvrir la connexion à la matière et au vivant avec le travail de la terre. Elle s'investit alors dans deux formations longues au Cnifop, le centre international de céramique traditionnelle situé en Bourgogne. Fraîchement doublement diplômée en « décoration céramique » et en « tournage potier », elle s'installe aujourd'hui avec un immense plaisir à Bénévent L'Abbaye où elle souhaite produire et vendre des pièces aussi bien utiles qu'artistiques. Elle a également à cœur de transmettre et de donner des cours de modelage, de tournage et de décoration pour tous âges. Vous pouvez dès à présent la retrouver et la contacter sur Instagram à @lecoledespotiers ou par mail à gilmartinez.ines@gmail.com



Laurence SPELIERS « MOHAIR DE LO »

Sur le fil de la qualité

Laurence SPELIERS et ses chèvres Angora œuvrent au quotidien pour proposer des articles de qualité. Ses « petites fées » comme elle les appelle, transforment l'herbe des prairies locales en fibre Mohair. Celle-ci, d'une extrême finesse, douce, légère et chaude à la fois, est récoltée deux fois par an par des tondeurs qualifiés et triée avec soins afin de ne conserver que la meilleure matière première. Transformée en fils, Laurence confectionne certains produits, les autres étant réalisés par des artisans français : pelotes, chaussettes, écharpes, bonnets... Tous les produits sont labellisés « Mohair des Fermes de France », gage de qualité et de respect des conditions d'élevage. laurence.speliers@orange.fr



Nicolas LE TRON

Tout en subtilité

Nicolas LE TRON est artiste-auteur peintre et sculpteur. Il étudie à Paris l'architecture intérieure à l'école Boule, puis les arts plastiques à l'université de Paris VIII et de Rennes II. Après ses études, il décide de s'installer en Creuse dont il est originaire. Là, il partage sa vision artistique avec un large public par le biais de l'enseignement, d'ateliers de pratique. En parallèle, il développe sa pratique personnelle et professionnelle dans le contexte du milieu rural auquel il est attaché. Il réalise de nombreuses expositions personnelles et collectives toujours dans ce contexte. Il est membre fondateur du collectif des artistes CAC23 et de l'association CAC23bis, qui œuvre pour les artistes des arts visuels de la Creuse. Site internet : nicolasletron.fr www.artistescontemporains.org/artistes/nicolas-le-tron www.artistesencreuse23.com/artist/nicolasletron [instagram.com/nicolasletron](https://www.instagram.com/nicolasletron)



Maxime ROSSIGNOL

« La Forge de Max »

Originaire du Tarn, **Maxime ROSSIGNOL** est installé dans la Creuse en famille, il entame un stage de coutellerie il y a tout juste trois ans, en février 2018, et développe son activité depuis. Chaudronnier de métier, formé chez les Compagnons, Maxime Rossignol connaît bien le travail du métal lorsqu'il apprend la coutellerie, à la faveur du hasard et de sa rencontre avec le coutelier Alexandre Dumoulin de « La forge de Sann ». Maxime est « Coutelier d'art ». Tout premier à s'installer dans la Maison des Patrimoines, il réalise des pièces uniques avec la création de couteaux pliants. Chacune des œuvres sont conçues avec des matériaux rares et nobles (bois rares, de la nacre, du cuir stabilisé, de l'ivoire issue de défenses de phacochères et jusqu'à de la météorite). Ses réalisations sont ornées la plupart du temps d'une lame en Damas. laforgedemax@gmail.com



Mirella CARRERON

L'aventure des Copains creusois

Mirella CARRERON s'est installée au sein de la Maison de Patrimoines afin de continuer à expérimenter la création et de pouvoir présenter son travail au public. Tout d'abord le dessin et les illustrations que Mirella pratique depuis l'enfance mais aussi la peinture avec surtout des portraits imaginaires souvent à l'aquarelle d'encre de Chine et acrylique. Mais aussi l'écriture... A ce jour, c'est par le biais de son premier roman que Mirella s'exprime avec une histoire à destination des enfants « *La Maison hantée* », qu'elle a aussi illustré. Ce livre est le premier d'une série de plusieurs aventures avec les mêmes héros : les « Copains Creusois ». Plusieurs autres ouvrages sont à venir. L'artiste n'a suivi aucune formation artistique mais a envie de prendre le temps de travailler, d'apprendre encore et de continuer à expérimenter différents supports et techniques afin d'appréhender la création à titre professionnel. Mirella.carreron@hotmail.co.uk facebook: Mirella CarreronCréations, Instagram: mirellamifique



Rebecca OLLIVER

Faire parler la lumière

Rebecca OLLIVER est depuis toujours passionnée par l'art dans toutes ses formes. Diplômée d'un baccalauréat Arts Appliqués à La Souterraine, Rebecca a eu l'envie de se spécialiser dans les métiers des arts avec le vitrail. A Olivier de Serres (Paris), où Rebecca a obtenu son Diplôme des Métiers des Arts avec les félicitations du jury, elle a découvert un métier passionnant où nous apprenons à faire jouer la lumière d'une pièce en la transformant. Le vitrail la passionne car il permet une relation directe avec un matériau subtil et parfois capricieux à travers le travail de peinture, des couleurs, de mise en valeur d'une architecture, d'une histoire et d'un espace. Rebecca OLLIVER propose des restaurations mais surtout des créations de vitraux. Elle travaille essentiellement pour des particuliers, désireux de se servir de la lumière pour embellir leur intérieur. Elle crée des lampes, des miroirs et des bijoux en verre. Chaque création est unique. Rebecca propose également l'accueil de personnes souhaitant découvrir l'art du vitrail, son histoire, ses techniques...



Yann DUPONT

Animal Zen

Yann DUPONT pratique le modelage animalier des espèces qu'il a observé en France et lors de différents voyages ainsi que la technique japonaise du « Wabi sabi » pour les tasses, bols, théières... Cette méthode est née d'une expression japonaise désignant un concept esthétique, ou une disposition spirituelle, dérivé de principes bouddhistes zen, ainsi que du taoïsme. Yann réalise en parallèle des réparations de matière suivant la méthode « Kintsugi » afin de redonner vie à des porcelaines ou céramiques brisées au moyen de laque saupoudrée de poudre d'or. Ces œuvres se réalisent essentiellement en cuisson « raku » (craquelures obtenues par choc thermique et enfumage). yann.dupont80@gmail.com



L'association PLANTES & COULEURS

L'association Plantes et couleurs a réalisé, gère et anime le jardin de plantes médicinales et de plantes à couleurs à Bénévent. Le jardin est toujours ouvert et librement accessible. Les graines sont mises en commun, échangées, distribuées. L'association dispose d'un local place de l'église où les plantes sont utilisées pour faire des teintures, des encres de couleurs, des pommades.



Des visites commentées du jardin et de l'atelier pour les groupes se font à la demande comme des ateliers découvertes pour les scolaires ou les centres de loisirs. Le 2 juin, le jardin a accueilli des classes de SVT du collège Jean MONNET accompagnées par leur enseignante Mme Monteiro.

L'association a réalisé des expositions, des animations collectives, elle répond à des demandes très diverses et s'inscrit dans les grandes démarches actuelles sur le développement durable et le retour à la nature.



L'association fournira gracieusement des graines et boutures au jardin médiéval de la Commanderie de Sallebruneau, en Gironde. Elle est invitée aux fouilles d'été de l'abbaye de Grandmont en Haute-Vienne et a reçu, en avril, la visite de Mme BÉRUSSEAU, correspondante jardin pour le site de Poitiers. Cette dernière est responsable des manifestations nationales « Rendez-vous aux jardins » et « Journées européennes du patrimoine » pour la Nouvelle-Aquitaine. Elle a laissé un commentaire élogieux, comme beaucoup d'autres : « *Merci pour ce souvenir ! J'étais enchantée de découvrir ce charmant jardin et son jardinier.* »

A noter : la nouvelle salle mise à disposition par la municipalité verra la présentation de différents thèmes développés par Plantes et couleurs ; médicinales, couleurs végétales, jardins monastiques... Elle permettra l'accueil de groupes plus étoffés en partenariat avec l'Office de Tourisme et le Scénovision.

Quelques dates à retenir :

- 5 juin : Rendez-Vous aux jardins : visite commentée du jardin et des ateliers
- 3 juillet : accueil groupe Petites cités de caractères
- 21 juillet : atelier couleurs enfants
- 20 août : Moutonnades, portes ouvertes à l'atelier 10h-18h
- 21 août : Moutonnades, visite commentée jardin et atelier à 15h
- 17 septembre : journées du patrimoine, visite commentée « les plantes à boisson »

Le jardin sur Internet :

Google map : Jardin «Plantes et couleurs»

Page Facebook : Plantes et couleurs

Application gratuite Smart'Flor, parcours de plantes du jardin indiqué en sentier virtuel.

Contact :

- par mail : plantesetcouleursasso@gmail.com
- par téléphone : Marc Bricard au 06 75 95 29 7



Expos Maison des Patrimoines

En proposant à l'association CAC23bis (collectif d'artistes plasticien.nes de la Creuse) de mettre en place « Patrimoines ? », la municipalité de Bénévent-l'Abbaye prouve que, à travers les époques, l'art et les créateurs ont toujours participé de notre environnement. Au XIème siècle, l'art roman était lui-même contemporain.

Par ce croisement entre art actuel et richesse architecturale de la Ville, les deux volets de « Patrimoines ? » nous invite alors à découvrir les œuvres de huit artistes aux pratiques plurielles (sculpture, installation, peinture, céramique, photographie).

Cette plongée dans la création actuelle offre l'opportunité de découvrir ce qui pourrait faire patrimoine dans quelques siècles.



Photographie - Cinéma Aubusson

Nathanaël Fournier
photographe
Vit et travaille en Creuse

Né en 1982, originaire de Lille, je vis en Creuse depuis 4 ans maintenant. Ici, tout est plus simple : si mes pas croisent un passant, je le photographie. Enfin, je racontais ça, au début. En fait, j'étais entre bois et prairies, au bord des arbres et des limousines. Puis j'ai retrouvé le chemin des villes, et des villages aussi, et j'y ai attrapé sur pellicule quelques instants, ici et là.

Sans titre (liaison tension). 2017
2022. chambre à air, matériaux divers.

Sans titre (tourne silhouette) 2022.
Bouteille de gaz, colliers

Sans titre (dessin) 2018. Crayon de couleur bic, acier.



Hervé Bréhier
artiste plasticien
Vit et travaille à Clermont -Ferrand

Mettre en évidence les forces internes des matériaux, des objets. Avec elles, déterminer une situation non déterminée. Créant un lieu où une sculpture, une installation génère une situation non pas aseptisée, abstraite, mais concrète, vivable, pourtant sans rien sur quoi fixer l'attention. Une chose concrète qui n'ait aucun sens concret. Je développe une grammaire d'éléments bruts mais dont les agencements ne refusent pas la complexité.

Radmila Jovandic Dapic
plasticienne
Vit et travaille à Limoges

« ...Radmila Jovandic Dapic brave l'éloignement et perpétue le souvenir par la reproduction de mouvements quotidiens et d'objets familiers. À travers des séries de formes répétées, multipliées, superposées, et organisées, un lexique aux nombreuses variations se constitue et suscite l'imaginaire balkanique d'une société mise sens dessus dessous... » texte d'Aurélie Faure



Fragment, sculpture séquoïa, 2021

Laetitia Ribière
Sculpteure/plasticienne
Vit et travaille en Creuse

« Chaque essence de bois se travaille différemment, chaque arbre, possède son identité, porte son histoire. Mon travail consiste à rentrer en dialogue avec lui et retranscrire mes ressentis au plus juste, en lui donnant forme et esthétique... »

Détail installation in situ,
Connexion, 2019



Sabine Archas
céramiste
Vit et travaille en Creuse

« Je modèle du grès, imprime « tout ce qui me tombe sous la main », principalement des végétaux, pour rendre hommage, à ma façon à la Nature, en toute humilité. »

Femmes fougères - Céramiques



Froissée, 2017 - étape 2
papier Kraft cousu, gouache, 80 x 70 cm

Nicolas Panier
artiste plasticien/ designer
Vit et travaille en Haute Vienne

Nourrie par la nature, l'architecture, la construction et l'artisanat Nicolas panier offre un travail d'installation « environnemental », créant des images-constructions où la dimension architecturale viendrait rencontrer les caractères organiques et poétiques des mondes du vivant.

installation in situ - Donuts - (roseaux tressés) - Reims - 2022



Peinture, paysage

Christine Retel
peintre
Vit et travaille en Creuse

« Quel plus beau patrimoine que les paysages de notre Creuse ? Christine Retel est passée maître dans la peinture de ces paysages. Ses couleurs sont une invitation à la rêverie et au voyage. »

Gaya Jarmuszewicz
plasticienne
Vit et travaille en Creuse

« Des gestes répétés, la forme dans sa simplicité. Un travail de l'instant qui perdure... de l'instinct... Prendre possession du temps et le réinterroger... Ce travail plastique puise son unité par l'utilisation du fil sous toutes ses formes et possibilités... Ce fil je le noue, je l'accumule, je le tend, je le coupe dans une gestuelle qui tente de faire connexion avec le monde qui m'entoure, nous entoure. »



IL Y A 100 ANS

L'année 1922 à Bénévent ne constitue pas un grand millésime pour les historiens. Si le conflit mondial avait pris fin, les petits conflits locaux reprenaient (ou perduraient-ils ?) de plus belle ! Et le conseil municipal occupait une partie de ses séances à tenter de les régler.

La grande guerre est passée les petits tracasseries reviennent.

■ Entre querelles d'administrés...

1921 s'était terminée sur un accord avec Beauvais pour la fourniture d'eau à l'abattoir après des épisodes peu amènes. L'année nouvelle s'ouvre sur un premier désaccord avec Cyprien Pouyol qui veut être indemnisé pour le terrain lui appartenant et occupé en partie par le chemin de Bénévent aux Combes après son élargissement.

Le même Pouyol menace encore la commune d'en référer à la justice pour la faire condamner à lui payer le terrain pris dans sa terre de Cany pour le chemin rural que les sectionnaires du petit Murat ont fait construire en 1915 avec la main-d'œuvre des prisonniers de guerre, chemin partant du village jusqu'à l'angle nord du cimetière, à lui payer aussi les pierres qui avaient été récupérées sur ladite parcelle.

Dans une réunion ultérieure, le maire Jean-Baptiste Tenaille, déclarera « qu'il déplore que ceux qui conseillent les époux Pouyol ne s'emploient pas à faciliter le règlement amiable de cette affaire avec le seul souci de concilier les intérêts de la commune et ceux du demandeur ». Nous sommes déjà en fin d'année, affaire à suivre !

C'est aussi Adrien Goudard qui propose un prix fortement exagéré pour céder quelques mètres carrés afin de rectifier le tournant d'accès au champ de foire à partir de la route de Fursac (25 francs pour une offre de la commune à 10 francs).

Ce sont aussi les habitants de La Chabanne qui saisissent le conseil municipal par voie de pétition afin de les autoriser à créer un chemin qui traverserait le village et dont l'assiette serait prise sur la parcelle constituant un bien de section, la commune devant toutefois accepter de céder à chacun la partie restante de la parcelle comprise entre la voie et leur habitation.

...et Guerre des tailleurs !

Il fallut aussi régler un différend avec Romain Lardillier qui appuyait une construction destinée à un garage - il était cafetier mais aussi entrepreneur de transports - sur le mur de soutènement de la place de Juillet, ce sur 15 mètres après avoir creusé une brèche de 2 à 3 mètres, en utilisant même la cour de l'école comme dépôt. Lardillier allait jusqu'à contester la propriété de la commune sur le mur de soutènement avant de trouver un accord en bonne intelligence, accord entériné par un traité, on ne faisait pas les choses à moitié !

Affaire plus intéressante, la décision d'acquérir une partie de l'immeuble Villard, ancien hôtel, occupé dès lors par Thévenot le tailleur, au carrefour de la route de Grand-Bourg ; volonté affirmée par le conseil de mettre en application le plan d'alignement précédemment approuvé.

Cette affaire divisa les élus et entra dans la mémoire locale, rapportée sous l'appellation « guerre des tailleurs », Thévenot et Tenaille étant concurrents. Le conseil avait proposé d'indemniser Thévenot à hauteur de 2 000 francs en sus du prix d'acquisition et des frais.

Très heureusement cette affaire aboutira !

Cette même année 1922, le conseil avait aussi projeté l'acquisition de la maison Tixier pour améliorer le tournant dangereux à la sortie de Bénévent route de Marsac (probablement l'angle de la rue Auguste Faure) et de rectifier aussi l'accès au champ de foire par la rue des Remparts.

A chaque époque ses soucis mais certains comportements ne perdurent-ils pas ?



Pêle-Mêlé

Vu du haut du Puy de Gaud...

Les petites infos de la commune



L'UKRAINE ET NOUS

Aucun d'entre nous ne peut rester insensible devant le drame que vit la population ukrainienne, devant la détresse de familles incroyables jetées hors de chez elles. Notre commune a manifesté sa solidarité en accueillant 3 familles :

- Paule et Hubert Bonin connaissait la famille Raziuk. Elle avait accueilli le père dans le cadre des échanges Creuse-Corrèze-Ukraine après le drame de Tchernobyl. Sa sœur, son épouse et son fils de 10 ans, Danylo, ont trouvé un toit et de la chaleur humaine chez eux. Danylo est scolarisé à l'école primaire dans la classe de CE2-CM1 où l'enseignante lui prépare un cours particulier avec des phrases types pour lui apprendre la langue française.

- Dan et François ont ouvert leur cœur et l'hôtel des Remparts à la famille Simchenko, chassée de Zaporijia ; Marina et Vitalii sont arrivés avec leurs 3 enfants : Viktoria 15 ans, Maksim, 14 ans, Alina, 12 ans. Le papa est maintenant employé dans une entreprise de Grand-Bourg ; les enfants sont scolarisés au collège ; ils ont intégré des associations, football pour Maksim, badminton pour les filles.

- Anna Levchenko, la sœur de Marina, est arrivée avec son bébé de 5 mois et leur mère, après avoir été hébergée à Saint-Amand-Jartoudeix. Dans une situation d'urgence, la commune leur a mis à disposition le logement du cabinet médical rue de la Liberté.



JOURS ET HORAIRES DE TONTE

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont soumis à un arrêté préfectoral et sont autorisés dans les conditions suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à midi

Nous recevons souvent des plaintes en mairie pour le non-respect de cette dernière condition. Merci de respecter votre voisinage.

BASKET : une page se tourne...

Une page se tourne à l'Amicale Laïque Bénévent Basket. Le club se sépare de son salarié, contraint financièrement, car il n'est plus soutenu par la région, le département et la communauté de communes ! Le territoire perd un poste d'animateur diplômé qui intervenait dans les écoles, le collège, créait des animations comme le festival 3x3 ... C'est bien dommage d'en arriver là pour un poste créé en 2006. Autre mauvaise nouvelle, les garçons quittent la Pré-nationale (ex Excellence du

Limousin) après une accession en 1992 et 2 montées en Nationale 3. Pourtant tout n'est pas noir, le club compte le plus de licenciés en Creuse (151). Une centaine ont moins de 18 ans dont 44 moins de 11 ans ! Il sera difficile de maintenir un tel niveau d'excellence sans salarié pour coordonner, se projeter vers l'avenir ou motiver les bénévoles mais comptons sur ces derniers pour maintenir le club à flot. En photo l'école de basket en déplacement au CSP Limoges.

ASSIF, service d'aide à domicile

Créé il y a une trentaine d'années pour les cantons de Bénévent et Grand-Bourg, le service d'aides-ménagères justifie encore plus aujourd'hui sa pertinence et son intérêt pour le territoire (faut-il le rappeler, un des plus vieux d'Europe).

77 000 heures ont été réalisées en 2021 au profit de 352 bénéficiaires. Ce sont 46

employés pour l'équivalent de 35 emplois temps plein (mais une moyenne d'âge de 48 ans et un nombre inquiétant de salariés plus de 55 ans), autant de CDD (l'Assif intervient toujours en mandataire pour un tiers employeur). 43 bénévoles ont bénéficié des services de l'Assif en 2021.

Faisons-le savoir : l'ASSIF RECRUTE !

REPAS à DOMICILE

L'association de gestion connaît toujours le même succès. Plus de 30 000 repas ont été livrés en 2021, avec une moyenne de 100 bénéficiaires (70 % sur notre communauté de communes, 30 % sur l'ancien canton de Saint-Vaury qui s'était associé à ceux de Grand-Bourg et Bénévent à l'ori-

gine). La situation actuelle, avec la hausse des carburants et des produits alimentaires a contraint l'association à augmenter le prix du repas et de le porter à 9,20 € (mais certains peuvent bénéficier d'une aide du conseil départemental).



Retrouvez l'actualité de Bénévent sur :



@beneventlabbaye23

www.beneventlabbaye.org